

Programme de l'Union européenne à destination des écoles

Guide de dépôt Demande de paiement

Année scolaire 2024/2025



Adresse de messagerie : programme-lfe@franceagrimer.fr

Assistance technique portail et demande d'aide <u>: 01 73 30 25 00 et</u> <u>formulaire d'assistance</u>

Table des matières

A – Accès au dossier	3
B – Saisie dans le formulaire de demande de paiement	7
C – Ajout des pièces justificatives	17
D - Finalisation et dépôt du dossier	19

A – Accès au dossier

Le dépôt du dossier de paiement de l'aide Lait et Fruits à l'école est possible via le e-service, accessible sur le portail de FranceAgriMer.

1) **Connectez-vous à** votre compte sur le e-service de FranceAgriMer : <u>https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/</u>

Se connecter avec son compte	Que propose ce portail ?		
Se connecter Mot de passe oublié ? Identifiant oublié ? Tutoriel - Changement de mot de passe ⊉	Accès aux dispositifs d'aide et d'intervention L'ouverture d'un compte permet de connaître l'actualité des téléservices dont vous êtes bénéficiaire et de gérer vos dossiers de façon dématérialisée.		
Première visite ? Cliquez sur le bouton « M'inscrire » pour créer votre espace personnel. <u>M'inscrire</u> <u>Tutoriel - Visite guidée et Parcours d'inscription 12</u>	Accès aux dispositifs de collecte de données socio-économiques Les téléservices du programme VISIO permettent de collecter les informations prévues dans le cadre de la réglementation pour les différentes filières agricoles concernées.		

2) Entrer votre identifiant et mot de passe et cliquer sur « Se connecter »



Service d'authentification

Se connecter avec son compte	
Identifiant	
	1
Mot de passe	
Se connecter	

3) Cliquer sur le bouton « Lait et Fruits à l'école Aide pour les distributions ».



Cliquer sur le bouton « Demande de paiement »

FranceAgriMer	ait & Fruits à l	l'école	T
Accueil			
 Agréments LFE : Il est désormais annue Mise en place du programme : A partir Demandes de paiement Lait et Fruits : 	el. Le dépôt d'une nouvelle deman de la rentrée 2019/2020, 3 moment Fusion des demandes de paiement	de d'agrément avant le 30/11 est obi s de distribution possibles :>>Lire t Lait et des demandes de paiemen	gatoire pour>>Lire la suite e la suite t Fruits en une >>Lire la suite
Verésentation du e-service	Bienvenue Monsieur Henri LAURE	NS	
Ce service permet aux demandeurs d'aide participant au programme de l'Union européenne à destination des écoles d'obtenir l'agrément FranceAgriMer pour ce	Votre nur ۱	méro FranceAgriMer 50625 Votre numéro SIRET 1926130990001. Votre organisme LYCEE POLYVA	4 LENT HENRI LAURENS
programme et de déposer leurs demandes de paiement. >> Guide détaillé	Agréments	Demande de paiement	Coordonnées bancaires
	>> En savoir plus	>> En savoir plus	>> En savoir plus

NB : Si le bouton est inactif, cela signifie que :

- la période de dépôt en ligne n'est pas encore ouverte,
- vous n'êtes pas agréés pour la ou les périodes de demandes de paiement en cours.

La page « *Demande de paiement de l'aide à destination des écoles* » s'ouvre, elle vous informe sur les modalités pratiques pour le dépôt de la demande de paiement.

FranceAgriM	er	Lait <mark>&</mark>	Fruits à l'école	2	
Accueil > Demande de p	aiement Lait et Fruit à l'	école			•
Demande de pa	iement de l'aide à d	destination des	écoles		
Déposer votre d	ossier de demande	e de paiement			
Les demandes de pa	iement de l'aide pour le	programme « Lait	et Fruits à l'école » sont dématérialisé	es. Aucun document papier ne sera acce	pté.
ETAPES POUR DEP 1/ Cliquer sur le bout 2/ Compléter le form 3/ Télécharger, comp	OSER SA DEMANDE : on ci-dessous « Dépose nulaire en ligne puis ap léter et joindre les pièc	: er sa demande d'ai opuyer sur « Enregi ces justificatives o	de». istrer ». demandées.		
Le 2° de l'article L. 4 organisme chargé d'u d'amende.	11-6 du code pénal, pré Ine mission de service j	voit que le fait de fo public une allocatio	Déposer sa demande d'aide purnir une déclaration mensongère en n, un paiement ou un avantage indu en	vue douenir d'une administration publiq st puni de deux ans d'emprisonnement e	ue ou d'un t de 30 000 euros
Modifier vos dos	siers retournés et	consulter les s	uites données		
Suite à un retour de Une fois les modifica Le tableau ci-dessou Lorsque votre dossie	votre dossier par Fra tions/ajouts effectués, v s vous permet d'accéde r est payé, vous pouve	nceAgriMer, vous ous devrez valider er à vos dossiers dé ez télécharger le d	pourrez accéder à votre dossier po de nouveau votre dossier et recevrez éposés. écompte de règlement de votre dem	ur le corriger. un nouvel accusé de réception. vande directement dans le tableau ci-des	sous :
		1 - 0	sur 0 éléments << < > >> 10	•	^ Haut de la page
Période Produits	Date de dernier dépôt	Date de paiement	Télécharger le décompte de paiement	Télécharger la notification de paiement	Accéder au dossier
			Aucun dossier n'a été déposé.		
		1 - 0	sur 0 éléments << < > >> 10	v	^ Haut de la page

4) Cliquer sur le bouton « Déposer sa demande d'aide ».

Vous accédez à la plate-forme de dépôt de la demande de paiement.

Elle vous permet :

- d'accéder au formulaire de demande de paiement
- de transmettre les pièces jointes obligatoires

5) Cliquer sur le bouton « Faire une demande \rightarrow »

Demandes de paiement Lait et Fruits à l'école



6) Cliquer sur le bouton « Saisir votre formulaire »

Demandes de paiement Lait et Fruits à l'école

Étape 1 sur 3 Confirmation de votre démarche	SIRET	→ Afficher les informations de la démarche
Étape suivante : saisie du formulaire	Détail de votre identifiant et vos coordonnées 🛛 🔶	
	Veuillez cliquer sur le bouton « Continuer » pour ATTENTION : Si vous avez déjà initialisé un dossie vous souhaitez le compléter et/ou le finaliser, me dossiers ci-dessus. En revanche, si vous accédez pour la première foi souhaitez déposer un nouveau dossier, cliquez su dessous.	déposer votre dossier. er pour cette démarche et que rci de vous référer à la liste des is à cette démarche ou si vous ir le bouton "Continuer" ci-
	Choisir le formulaire	
	2024/2025 - Période 1	~
	← Saisir votre formulaire	
Documents annexes à consulter si besoin		~

Vous entrez ensuite dans la plateforme pour compléter le formulaire de demande de paiement, fournir les pièces justificatives et accéder aux documents annexes :

Demandes de paiement Lait et Fruits à l'école



Par défaut, c'est le formulaire qui est sélectionné en premier.

B – Saisie dans le formulaire de demande de paiement

Les mentions suivies d'un *, sont des champs obligatoires.

En-tête du formulaire

Les données de cet en-tête sont remplies automatiquement :

N° dossier : Ce numéro permet d'identifier votre dossier de paiement Année scolaire et Période : L'année scolaire et la période de la demande de paiement Distributions les jours scolaires du au - Zone académique Les distributions doivent avoir lieu durant la période indiquée et uniquement les jours de classe.

Date limite de dépôt pour un paiement à taux plein le

Cette date indique la date limite après laquelle une réduction s'appliquera au montant d'aide.

PROGR	RAMME DE L'UNION EUROPEENNE A DESTINATION DES ECOLES
Règlements délégué (UE) 2	017/40 et d'exécution (UE) 2017/39 de la Commission du 3 novembre 2016 Programme de l'Union européenne à destination des écoles
	FORMULAIRE DE DEMANDE DE PAIEMENT DE L'AIDE
N° dossier 48084	
Année scolaire 2024/202	5- Période 1
Distributions les jours scolair	es du 02/09/2024 au 21/12/2024 - Zone académique B
	Date limite de dépôt pour un paiement à taux plein le 31/03/2025
	Ce formulaire vous permet de déposer une demande d'aide en ligne auprès de FranceAgriMer.
Pour vous	aider à compléter ce formulaire, veuillez <u>prendre connaissance du guide</u> disponible sur le site de FranceAgriMer :
	http://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Lait-et-Fruits-a-i-ecole

1 - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Ce point reprend l'identification de l'organisme demandeur de l'aide agréé par FranceAgriMer pour la période. Cet organisme doit être celui qui a acheté les produits pour la période de distribution de la demande.

Si ce n'est pas le cas, la demande de paiement ne peut être déposée.

=>Toute modification de votre agrément est à déclarer au moyen d'une nouvelle demande d'agrément dans la téléprocédure TLFE.

=>Si vous avez des questions relatives à votre agrément, vous pouvez écrire à e-lfe@franceagrimer.fr

COORDONNEES DE LA PERSONNE A CONTACTER

Il s'agit des coordonnées déclarées lors de la création du compte sur le portail de FranceAgriMer.

Pour modifier vos coordonnées, aller sur la page « Mes e-services » du portail et dans la rubrique « Gérer mon compte ». Lorsque les informations sont affichées, cliquer sur le bouton « Modifier ». Quand les modifications sont terminées, cliquer sur « Valider » pour enregistrer les modifications.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
ORGANISME, AGREE PAR FRANCEAG	RIMER ET DEMANDEUR DE L'AIDE
Nº SIRET :	Raison sociale :
N° identifiant FranceAgriMer : 7135	
Toute modification de votre agréme	nt est à déclarer au moyen de la téléprocédure TLFE.
Accéder à la téléprocédure TLFE.	
	COORDONNEES DE LA PERSONNE A CONTACTER
Nom :	Prénom : l
Fixe 🖀 :	et/ou Mobile 🗖 :
Mél 🖾 :	
	MENTIONS LEGALES
La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée re donne droit d'accès et de rectification pou d'emprisonnement et de 30 000 euros d'a	ر الative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et en particulier ses articles 39 et 40, s'applique à cette publication et me Ir les données me concernant, en m'adressant à la direction gestionnaire. L'article 441-ð du code pénal punit de deux ans mende, le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète.

2 - MOMENT DE LA DISTRIBUTION

Cette partie permet de déclarer le moment de distribution pour la période.

Cocher la case A l'arrivée des élèves, déclinaison « matinale » ou Pendant le déjeuner, déclinaison « midi » ou A la sortie des cours de l'après-midi, déclinaison « gouter »

Vous ne pourrez cocher la case « A l'arrivée des élèves, déclinaison « matinale » uniquement si au moins un de vos établissements scolaires agréés est un collège REP/REP+ en métropole ou un établissement secondaire en outre-mer.

2-MOMENT DES DISTRIBUTIONS
CHOIX DE LA DEGLINAISON : "
🗌 A l'arrivée des élèves, déclinaison «matinale» 🦳 🥝
Pendant le déjeuner, déclinaison «midi»
🗌 A la sortie des cours de l'après-midi, déclinaison « goûter » 🛛 🥝
Veuillez sélectionner un moment de distribution.
DISTRIBUTIONS LE MERCREDI :
Tous les élèves ont-ils classe le mercredi ? *

Si vous cochez la case « *Non* » ci-dessus, les distributions ne seront pas comptabilisées pour le mercredi. En effet, Les distributions ne sont éligibles que les jours de classes.

3 - ETABLISSEMENTS ET ELEVES BENEFICIAIRES

Cette partie permet de déclarer le nombre d'établissements et d'élèves bénéficiaires du programme par type d'établissement scolaire agréé.

Saisir par type d'établissement (maternelles/primaires/secondaires):

1) le nombre d'établissements scolaires fréquentés par les élèves bénéficiaires du programme sur la période.

Comme pour l'agrément, le dénombrement reprend celui de la base de l'Education Nationale : 1 numéro UAI = 1 établissement.

2) « Inscrits dans le groupe bénéficiaire » : Le demandeur d'aide choisit par établissement un groupe d'élèves bénéficiaires pour participer au programme. Les distributions doivent donc être organisées à l'intention de ce même groupe d'élèves, durant au moins toute une période définie

Voir deuxième ligne du tableau ci-dessous.

Pour la déclinaison du midi : ce sont tous les élèves éligibles et fréquentant la cantine pour le repas du midi.

Pour les autres déclinaisons : tous les élèves éligibles de l'établissement s'ils sont tous inscrits au projet ou un groupe d'élèves défini

	Déclinaison « midi »	Déclinaison « goûter »	Déclinaison « matinale »
Etablissements publics et privés sous contrat avec l'Education nationale éligibles	Tous les établissements du primaire et du secondaire		Métropole : collèges de REP ou REP+ Outre-Mer : établissements scolaires du secondaire
Groupe d'élève bénéficiaire du primaire et/ou du secondaire	Elèves fréquentant la cantine pour le repas du midi	Tous les élèves inscrits dans l'établissemer ou un groupe d'élèves défini selon le objectifs de l'établissement	

3) Le nombre d'élèves bénéficiaires des distributions. Les élèves éligibles sont ceux de la maternelle à la terminale

Déclinaison Midi :

Le nombre d'élèves bénéficiaires est le nombre moyen d'élèves du groupe présents lors des distributions sur la période, arrondi à l'entier inférieur.

Si le demandeur a la capacité de faire le décompte des élèves bénéficiaires présents à chaque distribution, il le relève et calcule la moyenne pour la période considérée.

S'il ne peut pas réaliser le décompte des élèves bénéficiaires, il doit estimer le nombre d'élèves à chaque distribution à partir des indicateurs internes dont il dispose comme par exemple le nombre d'élèves inscrits au début de la période, le taux d'absentéisme ou le nombre d'élèves à chaque repas.

Cette estimation doit conduire le gestionnaire à obtenir un nombre moyen d'élèves bénéficiaires le plus proche du réel, sans le surévaluer.

Dans tous les cas, le nombre d'élèves bénéficiaires ne peut pas être supérieur ni au nombre d'inscrits dans le groupe bénéficiaire, ni au nombre d'élèves inscrits à la rentrée scolaire de l'année au cours de laquelle les distributions ont lieu.

<u>Déclinaison Matinale/ Goûter :</u> Il s'agit du nombre d'élèves inscrits à la rentrée dans le groupe bénéficiaire choisi pour la participation au programme ajusté pour tenir compte des absences

Attention, les ECOLES PRIMAIRES regroupent les écoles primaires et élémentaires.

3-ETABLISSEMENTS ET ELEVES BENEFICIAIRES

Merci de saisir par niveau scolaire le nombre d'établissements scolaires participants au programme, le nombre d'élèves inscrits dans le groupe bénéficiaire des distributions et le nombre d'élèves bénéficiaires sur la période.

Veuillez indiquer le nombre moyen d'élèves présents lors des distributions arrondi à l'entier inférieur en fonction de vos données disponibles. Si possible, il s'agit de la moyenne des présences journalières. Sinon, ce nombre doit être estimé, par exemple avec le nombre total d'élèves inscrits à la restauration scolaire corrigé du taux d'absentéisme.

	Agrées(1)	Inscrits dans le groupe bénéficiaire	Bénéficiaires sur la période*
lombre d'établissements scolaires ?	6		6
lombre d'élèves	640	600	500
1) Données de l'agrément pour l'année scolaire, soit l'eff OLES PRIMAIRES	ectif inscrit dans les établissemer	ts à la rentrée scolaire	
	Agrées(1)	Inscrits dans le groupe bénéficiaire	Bénéficiaires sur la période*
Nombre d'établissements scolaires 🕜	4		4
Nombre d'élèves	636	600	500
 Données de l'agrément pour l'année scolaire, soit l'eff 	ectif inscrit dans les établissemer	ts à la rentrée scolaire	- R
Total Nombre d'établis	ssements bénéficiaires :	10 Total Nombre d'e	šlèves : 1 000

« *Total Nombre d'élèves* » correspond à l'ensemble des élèves bénéficiaires sur la période pour tous les types d'établissements.

4a– DISTRIBUTIONS REALISEES LORS DE LA PERIODE

Cette partie permet de déclarer le type de produits distribués et le nombre de distributions par forfaits.

Ces données permettent de faire le calcul du total de l'aide demandée.

1) <u>Si votre demande concerne plusieurs niveaux scolaire, précisez si les produits</u> <u>distribués dans le cadre du programme et les portions moyennes sont les mêmes</u> <u>pour tous les niveaux scolaires</u>

4a - DISTRIBUTIONS REALISEES LORS DE LA PERIODE

Les produits doivent être distribués <u>sans sucre, matière grasse, sel ou édulcorant ajouté</u>. Seuls les produits SIQO (sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine) sont éligibles, soit BIO, AOC/AOP, IGP, LR ou STG.

Les produits distribués dans le cadre du programme et les portions moyennes ont-ils été les mêmes pour tous les niveaux scolaires?*

En cochant « NON », vous pourrez déclarer vos distributions par type d'établissement.

Attention, les ECOLES PRIMAIRES regroupent les écoles primaires et élémentaires. Les distributions aux élèves de niveau maternelle sont à déclarer soit dans les écoles maternelles, soit dans les écoles primaires selon le type de leurs établissements.

Veuillez saisir les distributions effectuées par forfait selon votre relevé de distribution.

Vous pouvez également modifier la portion moyenne selon vos données.

2) Cocher le ou les types de produits distribués

4a - DISTRIBUTIONS REALISEES LORS DE LA PERIODE
Les produits doivent être distribués <u>sans sucre, matière grasse, sel ou édulcorant ajouté</u> . Les produits doivent être distribués dans la période et payés par le demandeur avant le dépôt de la demande d'aide
PRODUITS DISTRIBUES :*
✓ Fruits et légumes
□ Lait et produits laitiers
TYPES DE PRODUITS DISTRIBUES : *
O Hors SIQO 💿 Sous SIQO
Veuillez saisir les distributions effectuées par forfait selon votre relevé de distribution.

Déclinaison midi : Fruits et Légumes et/ou Lait et produits laitiers SIQO

<u>Déclinaison matinale/goûter :</u> Fruits et Légumes et/ou Lait et produits laitiers / SIQO OU HORS SIQO

3) <u>Saisir le nombre de distributions de produits éligibles effectuées par catégorie de produits</u>

Pat catégories de produits, Le nombre total maximum de distributions est plafonné au nombre maximum de jours de classe pour la période. En cas de dépassement du plafond un message d'erreur s'affiche.

Déclinaison midi : Indiquer le nombre de distributions effectuées durant la période par forfait.

Pour cela vous devez compter les distributions affichées sur les menus de cantine et identifiées par la mention « aide UE à destination des écoles ».

Déclinaison matinale/goûter : Indiquer le nombre de distributions effectuées durant la période par forfait. Pour cela, compter les distributions indiquées dans le relevé de distributions (Cf. annexe 3 de la décision du Directeur Général de FranceAgriMer en vigueur).

Les produits doivent être distribués dans la période et payés par le demandeur avant le dépôt de la demande d'aide.

Vos saisies permettent le calcul du montant total de l'aide demandée. Si le montant est inférieur à 400 €, vous ne pouvez pas déposer de formulaire.

Produits laitiers

NOMBRE DE DISTRIBUTIONS MAXIMUM SUR LA PERIODE : 83

Vos distributions doivent être identifiables sur les menus de la cantine et associés à la mention « Aide UE à destination des écoles ».

Les produits distribués doivent respecter les recommandations sanitaires des pouvoirs publics. Les jeunes enfants, tout particulièrement ceux de moins de 5 ans, ne doivent pas consommer de fromages au lait cru (à l'exception des fromages à pâte pressée cuite de type Comté ou Emmental), ni de lait cru.

N° Forfait	Catégorie des produits	Nombre de distributions*	Poids de la portion moyenne (g)	Quantité totale distribuée (kg) 👔	
5	Lait liquide nature	5	125	312,500	×
6	Yaourts nature 3	30	125	1 875,000	×
7	Fromages blancs ou petits-suisses nature	15	60	450,000	×
8	Autres fromages de vache, chèvre et brebis	33	30	495,000	×
	Total :	83		3 132,500	

Type établissement : ECOLES PRIMAIRES

Produits laitiers

NOMBRE DE DISTRIBUTIONS MAXIMUM SUR LA PERIODE : 83

Vos distributions doivent être identifiables sur les menus de la cantine et associés à la mention « Aide UE à destination des écoles ». Les produits distribués doivent respecter les recommandations sanitaires des pouvoirs publics. Les jeunes enfants, tout particulièrement ceux de moins de 5 ans, ne doivent pas consommer de fromages au lait cru (à l'exception des fromages à pâte pressée cuite de type Comté ou Emmental), ni de lait cru.

N° Forfait	Catégorie des produits		Nombre de distributions*	Poids de la portion moyenne (g)	Quantité totale distribuée (kg) 👔	
5	Lait liquide nature	?	10	125	625,000	×
6	Yaourts nature	2	10	125	625,000	×
7	Fromages blancs ou petits-suisses nature	2	10	60	300,000	~
8	Autres fromages de vache, chèvre et brebis	2	10	30	150,000	
		Total :	40		1 700,000	

<u>Important :</u> Veuillez vérifier les quantités théoriques calculées par l'outil (4^e colonne) avec les quantités réelles livrées qui figurent dans votre récapitulatif fournisseur. En cas d'écart, vous avez la possibilité de diminuer le poids de la portion moyenne (3^e colonne) dans la limite de moins 30% de la portion max recommandée pour ainsi obtenir une quantité plus proche du réel.

Si les produits distribués dans le cadre du programme et les portions moyennes sont différentes dans les différents types d'établissements, il est possible de faire des déclarations par type d'établissements.

Attention, les ECOLES PRIMAIRES regroupent les écoles primaires et élémentaires. Les distribution aux élèves de niveau maternelle sont à déclarer soit dans les écoles maternelles, soit dans les écoles primaires selon le type de leurs établissements.

4b– FOURNISSEURS DES PRODUITS

ATTENTION, depuis l'année scolaire 2024/2025 vous devez renseigner vos fournisseurs de produits pour compléter le formulaire de demande de paiement :

Cliquer sur « Ajouter des fournisseurs » :



Sélectionner ensuite vos fournisseurs en utilisant le moteur de recherche des fournisseurs référencés du Programme Lait et Fruits à l'école :

Vous pouvez les rechercher en mentionnant :

- Le type de produits distribués :
 - o Fruits et légumes
 - Produits laitiers
- Les informations spécifiques aux fournisseurs :
 - o **Dénomination**
 - N° SIRET
 - o Département
 - Commune

sseur						
Type fournisseur : * 💿 Tous 🔿 Produ	uits laitiers O Fruits et	légumes	Fermer			
	N° SIRET :					
~	Commune :					
La sélection d'au moins un critère de recherche est obligatoire.						
			Rechercher Fournisseur			
	sseur Type fournisseur : * Tous Prod rout Type fournisseur : * Tous Prod Prod Prod Note: Tous Prod	Type fournisseur : * Tous Produits laitiers Fruits et N° SIRET : Commune : ns un critère de recherche est obligatoire.	Type fournisseur : * • Tous · Produits laitiers · Fruits et légumes N° SIRET : Commune : Ins un critère de recherche est obligatoire.			

Lorsque vous avez trouvé un fournisseur, ajouter le en cochant la case à droite de ces informations puis cliquer sur « *Ajouter les fournisseurs sélectionnés »* :

Fourn	sseurs trouvés			
1 fou	rnisseurs référencés ont é	té trouvés.		
N	Type fournisseur	Dénomination	Adresse	N° SIRET
1				
				Ajouter les fournisseurs sélectionnés

ATTENTION, si vous distribuez à la fois des Fruits et légumes et des Produits laitiers, vous devez obligatoirement renseigner <u>tous les fournisseurs</u> pour <u>chaque type de produit</u> distribué.

5 – SYNTHESE DES QUANTITES DISTRIBUEES ET CALCUL DE L'AIDE POTENTIELLE

Cette partie permet de vérifier les quantités de produits laitiers, fruits ou légumes distribuées selon les déclarations en nombre d'élèves bénéficiaires et en nombre de distributions.

Vous n'avez rien à remplir dans cette partie, mais vous devez vérifier que les quantités totales livrées pour chaque forfait indiquées dans les récapitulatifs fournisseurs sont bien supérieures aux quantités distribuées calculées par le formulaire.

SYNTHESI Les quantit Les quanti récapitulat diminuer le Distributio	E DES QUANTITES DISTRIBUEES ET CALCULS DE L'AID és calculées cl-dessous sont les quantités que vous devez ar tés indiquées cl-dessous seront plafonnées à l'issue de if fournisseur. En cas d'écart, vous avez la possibilité au e poids de la portion moyenne pour ainsi obtenir une qua ns de Fruits et Légumes	DE POTENTIELLE voir distribuées si les portions m l'instruction de votre dossier, i « 4a – distributions réalisées antité plus proche de celle ind	aximales du programme on aux quantités réelles livré lors de la période » du pr iquée dans votre récapitu	t été respectées. es et éligibles indiquées dar ésent formulaire (voir ci-ava latif fournisseur.	ns votre nt), de
N° Forfait	Catégorie des produits	Quantité totale distribuée (kg)	Forfait (€/kg)	Montant de l'aide potentielle (€)	
1	Légumes	271,700	1,43	388,53	<
2	Fruits frais	250,800	1,16	290,93	
3	Fruits frais découpés et emballés	313,500	2,11	661,49	
	Total	I: 836,000		1 340,95	
		Montant total d'aide demandé	:	1 340,95€	
			•		1

Que faire si les quantités livrées sont inférieures aux quantités distribuées calculées ?

- 1) Vérifier que vous avez bien tous les récapitulatifs fournisseurs.
- 2) **Vérifier** le nombre de distributions et le corriger si besoin (tableau 4a). Si le problème persiste, modifier la portion de ces produits (tableau 4a).
- 3) Si le problème persiste, peut-être que la fréquentation régulière de la cantine est très inférieure au nombre d'élèves inscrits. Dans ce cas, **corriger** le nombre d'élèves bénéficiaires et **déposer** dans *Autres pièces justificatives* un document qui décrit le mode de calcul pour votre estimation du nombre d'élèves fréquentant régulièrement la cantine.

Que faire si le nombre d'élèves inscrits dans le groupe bénéficiaire est supérieur au nombre d'élèves inscrits dans l'agrément au programme pour l'année scolaire ?

Mettre à jour le nombre d'élèves dans le groupe bénéficiaire et expliquer la cause de cette augmentation en commentaires.

Que faire si un établissement scolaire n'est pas agréé ?

L'agrément de l'établissement scolaire est nécessaire pour la demande de paiement. Vous ne pouvez pas compter les élèves inscrits dans cet établissement comme élèves bénéficiaires. L'agrément de cet établissement ne sera possible que pour la prochaine année scolaire ou la prochaine période. Dans ce cas, prendre contact pour les modalités à l'adresse suivante e-lfe@franceagrimer.fr

6 - SOUTIEN FINANCIER D'UN PARTENAIRE

Cette partie permet de déclarer le soutien financier d'un partenaire pour la mise en œuvre du programme.

1) Cocher OUI si le demandeur d'aide bénéficie du soutien financier d'un partenaire pour la mise en œuvre de la mesure.

Si le oui est coché, une fenêtre dédiée s'ouvre. La saisie des éléments d'une déclaration d'un soutien financier devient obligatoire. Si vous ne bénéficiez pas d'un soutien financier, cocher la case NON.

2) Dans le tableau, saisir la dénomination du partenaire financier, l'objet du soutien et le montant. Cliquer sur le bouton « Ajouter » si vous avez plusieurs partenaires.

Ces déclarations doivent être justifiées par une attestation sur l'honneur comme précisée dans la décision du Directeur Général de FranceAgriMer en vigueur. Vous pouvez joindre également tout document permettant de détailler le montant des différents objets des soutiens obtenus, convention, contrat...

6- SOUTIEN FINANCIER D'UN PARTENAIRE Bénéficiez-vous du soutien financier d'un partenaire pour la mise en œuvre du programme ?* O OUL O NON

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Cette partie rappelle les engagements pris lors du dépôt d'une demande d'aide.

Finalisation du formulaire de demande de paiement

Veillez à ce que l'ensemble des champs obligatoires soient bien complétés sinon le bouton final pour enregistrer votre demande restera grisé.

La saisie des champs obligatoires du formulaire est indiqué par des étoiles rouges (*).

Une fois le formulaire complété, cliquez sur le bouton « Sauvegarder » en bas du formulaire :



Une fois le formulaire sauvegardé, vous pouvez l'imprimer ou afficher le QR code associé à votre demande de paiement :



C – Ajout des pièces justificatives

Une fois le formulaire de demande de paiement complété, vous devez ajouter les pièces justificatives en cliquant sur la section « *Fournir les justificatifs* » :

Remplir le formulaire	Fournir les justificatifs	Accéder aux documents annexes	
Pièce(s) justifica	itive(s) demandée(s		
ANNEXE 1 - Récap Récapitulatif des Le fournisseur do Les B/L et facture Taille maximale : 500 M Parcourir) Aucun fri Aucune pièce joir	vitulatif fournisseur produits livrés, établi ou cac it être référencé auprès de Fi s ne sont pas acceptés. o. Formats supportés : bmp, jpg, jpgg, chier sélectionné. nte n'a été fournie	heté par le fournisseur, respectant le ranceAgriMer. tiff, png, pdf, doc, docx, odt. Plusieurs fichiers po	modèle de l'Annexe 1. ¤sibles
Menus de la canti Pour la déclinaiso Pour la déclinaiso	ne / Relevé de distributions n midi, il faut joindre les mer n matinale et la déclinaison ;	nus de la cantine. goûter, il faut joindre les relevés de d	listributions.

Il est conseillé de télécharger et préparer les pièces justificatives obligatoires à joindre à votre dossier de manière électronique :

- Annexe1 Récapitulatif Fournisseur. Attention, les B/L et factures ne sont pas acceptés.
- Menus et/ou Relevé de distribution (pour la déclinaison matinale et déclinaison gouter).

Vous pouvez retrouver les modèles de Récapitulatif fournisseur et de Relevé de distribution et les télécharger dans la section « *Accéder aux documents annexes » :*

emplir le formulaire	Fournir les justificatifs	Accéder aux documents annexes	
		F	5
Documents annexes	à consulter si besoin	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	▼ ^
Fichier			Télécharger
Un récapitulatif conforme	ément à ce modèle doit obligatoire	nent être transmis.	
Les B/L et factures ne son	nt pas acceptés.		± 🌈
Votre fournisseur doit im	pérativement être référencé par Fr	nnceAgriMer.	
Modèle de relevé à l	remplir avec le nom des pro	duits distribués chaque semaine pour la	a déclinaison matinale et pour la 🛛 🔔
déclinaison goûter.			Ť 🕻

Nous vous conseillons de les enregistrer sur votre poste.

Dans la mesure du possible, merci de nommer les pièces justificatives avec un nom ou numéro permettant de les distinguer facilement.

Dans la partie « *Fournir les justificatifs »,* vous devez ajouter des pièces jointes obligatoires à votre dossier de demande de paiement afin de justifier vos déclarations dans le formulaire.

Pour ajouter une pièce jointe cliquez sur le bouton « Parcourir »



<u>Attention : Pour la section « Autres pièces justificatives »</u>, si vous n'ajoutez aucune pièce jointe, vous devez obligatoirement cocher la case « Sans objet ».

Autres pièces justificatives

Toute autre pièce justificative à annexer au dossier (note ou tableur explicatifs, attestation de soutien financier, mesure éducative...).

Taille maximale : 500 Mo. Formats supportés : bmp, jpg, jpeg, tiff, png, pdf, doc, docx, odt, xls, xlsx, ods. Plusieurs fichiers possibles

Sans objet



Aucune pièce jointe n'a été fournie

Liste des pièces justificatives

Nom de la pièce	Descriptif de la pièce	Obligatoire	Multiple	Format de fichiers acceptés
Récapitulatif fournisseur (Annexe 1 de la décision du Directeur Général de FranceAgriMer en vigueur)	Récapitulatif des produits livrés, établi ou cacheté par le fournisseur, respectant le modèle de l'Annexe 1. Les B/L et factures ne sont pas acceptés.	Oui	Oui	bmp, jpg, jpeg, tiff, png, pdf, doc, docx, odt
Menus de la cantine (midi)	Menus de la cantine pour l'ensemble de la période. Les produits distribués dans le cadre du programme doivent être visibles et identifiés avec la mention obligatoire.	Oui pour la déclinaison midi	Oui	bmp, jpg, jpeg, tiff, png, pdf, doc, docx, odt
Relevés de distributions (déclinaison matinale et déclinaison goûter) (Annexe 1 de la décision du Directeur Général de FranceAgriMer en vigueur)	Relevés de distribution pour l'ensemble de la période. Un relevé par établissement scolaire respectant le modèle de l'Annexe 3.	Oui pour la déclinaison matinale et goûter	Oui	bmp, jpg, jpeg, tiff, png, pdf, doc, docx, odt
Autre pièce justificative	Toute autre pièce justificative à annexer au dossier (note explicative sur le nombre d'élèves ou les portions, attestation de soutien financier,)	Non	Oui	bmp, jpg, jpeg, tiff, png, pdf, doc, docx, odt

D - Finalisation et dépôt du dossier

Le remplissage du formulaire et le dépôt des pièces justificatives peuvent se faire en plusieurs fois.

2 conditions nécessaires pour le dépôt du dossier de paiement :

- 1) le formulaire est entièrement et correctement rempli
- 2) les pièces justificatives obligatoires sont jointes

Lorsque vous avez vérifié votre saisie du formulaire de la demande et les pièces jointes, vous pouvez cocher la case « *Je dois prendre connaissance des conditions générales d'utilisation pour déposer ma demande (CGU).* »



Le bouton « Déposer » devient actif.

Si vous rencontrez un message d'erreur après avoir cliqué sur « Déposer », suivez les indications affichées à l'écran :

Exemple :

×

Fermer ×

 \rightarrow Votre dossier n'a pas pu être sauvegardé.

Des pièces à joindre demandées n'ont pas été fournies.	Vous devez compléter
votre dossier pour poursuivre.	

En cliquant sur « Déposer », vous transmettez votre dossier à FranceAgriMer et vous ne pourrez plus le modifier.

Vous recevrez par email un accusé de réception de votre envoi vous signifiant que votre Demande est bien DEPOSEE.

E - Que faire en cas de message d'erreur ou de problème d'affichage ?

1) Si vous rencontrez des problèmes de connexion ou d'accès à votre demande de paiement :

ETAPE 1 : PASSEZ DIRECTEMENT PAR L'URL CI-DESSOUS :

https://padcollecte.franceagrimer.fr/padcollecte-usager/#/detail?cdDispositif=DP_LFE_2022

a) Si vous arrivez sur la page de connexion, connectez-vous :

Publique Publique Accaise FranceAgriM	er Service d'authentification	
	Se connecter avec son comp	te
	Mot de passe	C Afficher
	Se connecte	r

- b) Si en revanche vous arrivez sur la page avec les autres dispositifs ou la page principale de la <u>Plateforme d'Acquisition des Données</u>, rafraichissez la page ou bien copiez l'URL dans un nouvel onglet de votre navigateur. Cela devrait charger la page de connexion.
- c) Si vous ne parvenez toujours pas à rejoindre la page de connexion, essayez un autre navigateur (ou copier l'URL dans un onglet de navigation privée)

ETAPE 2 : UNE FOIS CONNECTE :

 a) Vous arrivez ensuite sur votre espace Lait et Fruit à l'école et vous pouvez sélectionner votre dossier en cours ou alors ce dernier s'ouvre automatiquement :

· .		
RÉPUBLI	OUF	
FRANCA	ISE	
Liberté		
Evalité		

Plateforme d'Acquisition de Données Une brique de la suite PAD dédiée aux usagers

Accueil > Liste des dispositifs > LAIT ET FRUITS À L'ÉCOLE

Demandes de paiement Lait et Fruits à l'école



b) Si vous êtes sur la page avec tous les dispositifs de FranceAgriMer, cherchez le programme *Lait et Fruits à l'école* dans la partie *Affinez votre recherche* :

Les dis	positi	ts		
Nouveau (1)	Tous (96)	Q Affir	ner votre re	cherche
 Y NOUVEA Plantes à par mé Ouvert le 04/01, DEMO - Indemn pertes c LAVANI 	u fum, aromatique et dicinales /2025 12:00 isation de de la filière DE	S 2		
DEMO - Inder exceptionnell la baisse d'EB lavandicole.	nnisation le d'une partie de E de l'atelier	2		
	-	>		

. . .

Sélectionnez ce e-service :



c) Si vous arrivez sur cette page d'erreur, cela signifie que vous avez déjà une demande en cours. Retournez à la page précédente :



> Ouvrez votre dernier dossier en cours en bas de page :



Demandes de paiement Lait et Fruits à l'école

Pail or Plant	nee Tote	NURS et Møgumes Compte FranceAgriMer wert le 21/11/2022 00:00 AIT ET FRUITS À L'ÉCOLE	
		atte plateforme permet de déposer sa demande de uits à Pécole*. En savoir plus Faire une demande →	palement pour le programme "Lait et
INISTERE DE l'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERA	INETE ALIMENTAIRE / Brochus	nstere - 10/01/2025	
En cours de saisie ou à compléter (6) ?	Etat d'avancement (1)?	ous (7) ^O Q Affiner votre recherche	
A SAISIE EN COURS	A SAISIE EN COURS	A SAISIE EN COURS	A SAISIE EN COURS

2) Si le formulaire PAD ne s'affiche pas correctement au moment de l'ouverture de votre demande de paiement :

Si vous êtes sur Google Chrome, désactivez certaines extensions qui peuvent empêcher l'ouverture du formulaire comme Adobe Reader ou Adblock :



3) Si vous ne parvenez pas à retrouver votre demande de paiement déjà initié et que le message d'erreur suivant s'affiche :



Retournez à la page précédente :



 Votre dossier déjà en cours de saisie se trouve dans la section Les dossiers :

